



S.A.S AVENIR IMMOBILIER

**5 bis Promenade Aubert Millot
04100 MANOSQUE**

R.C.S. MANOSQUE 447 773 045 – N° de Gestion 2003 B 39 Capital Social 13 500 €

Garantie financière GALIAN Assurances, 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

Carte Professionnelle n° CPI 0402 2018 000 024 696, délivrée par la CCI des Alpes de Haute Provence

BAREME DES HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR

au 1er juillet 2018

PRIX DE VENTE

Vente entre 0 et 20 000 €	Forfait de 2 500 € TTC maximum
Vente entre 20 001 € et 50 000 €	10 % maximum avec un minimum de 3 500 €
Vente entre 50 001 € et 100 000 €	8 % TTC maximum
Vente entre 100 001 € et 250 000 €	7 % TTC maximum
Vente entre 250 001 € à 400 000 €	6 % TTC maximum
Vente au-delà de 400 001 €	5 % TTC maximum

La délivrance d'une note est obligatoire

Taux de TVA 20 %

Location professionnelle et commerciale :

Maximum 7% HT du loyer TTC des 3 premières années, soit à la charge du preneur
soit à répartir entre le bailleur et le preneur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Hors promotion commerciale, estimations écrites 120 € TTC pour un appartement et 150 € TTC pour une maison